

La lettre

des élus communistes et apparentés

N°25 - JUIN 2013 Conseil municipal de Vénissieux du 17/06/2013

+ de 6 millions

de Français

soit 3.8 millions de foyers, subissent la précarité énergétique. Ils consacrent plus de 10% de leur revenu à leur facture d'énergie.

Le tarif (hors TVA) de l'électricité a augmenté d'environ 20% en cinq ans. Mais il devrait augmenter de 30% de plus d'ici 2016, selon la Commission de Régulation de l'Énergie.

Dossier

Rapport de la Cour des comptes sur Vénissieux

Une ville bien gérée

Voilà que la Cour des comptes vient contredire les critiques partisans de l'opposition en faisant état dans son rapport « **d'une situation financière équilibrée** ». La Ville est bien gérée : pas de gabegie, pas d'emprunts toxiques, une politique sérieuse, une gestion solide.

La Cour des comptes note une situation saine : « **La commune de Vénissieux reste peu endettée, avec 987€ de dette par habitant en 2011, chiffre inférieur à la moyenne de la strate, de 1 213€ par habitant** ». Une gestion raisonnable menée depuis des années. Ce bon état des finances prouve que la municipalité s'inscrit dans une politique de gestion maîtrisée malgré la crise et l'austérité, qu'elle n'oublie ni son passé ni son avenir, et même pour cela une gestion équilibrée et ambitieuse, tournée vers les habitants, au plus près de leurs besoins et leurs attentes.

D'autre part, la Cour des comptes pointe une trop grande part des dépenses de personnel et de fonctionnement. Bien sûr, des agents qui oeuvrent chaque jour pour les habitants, cela a un coût, mais Vénissieux a la volonté de maintenir des services municipaux de qualité : **politique de la petite enfance, accès aux sports, à la culture, à la santé, à la sécurité ... le plus grand nombre doit y avoir accès**. Quant à l'absentéisme pointé par le rapport, on constate que le taux est stable depuis 2009 alors qu'il augmente dans la ma-

jorité des autres collectivités. De plus, un COT (Contrat d'objectifs territorialisés) a été signé avec le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) pour un travail en profondeur à ce sujet.

La municipalité a engagé depuis 2010 une maîtrise de ses dépenses et elle assume pleinement sa gestion **d'un service public fort tourné vers les Vénissiens**. Elle envisage l'action quotidienne et concrète de ses agents comme un moyen de lutte contre tout ce qui fragilise et exclut la population. Pas question de transiger sur ses orientations politiques. **Garante de la cohésion sociale, elle a fait le choix de ne pas externaliser** l'aide aux personnes âgées, la restauration ... Ces services de proximité créent du lien social dans une commune qui en a bien besoin, quand on sait que 32% des habitants disposent d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté et que sur les Minguettes, c'est 40% des habitants qui sont au chômage.

Le dernier sondage IPSOS sur Vénissieux démontrait que 76% des Vénissiens sont satisfaits et aiment leur ville. Il comptait **72% d'opinions positives sur l'action de la municipalité**. Une municipalité qui a bien l'intention de continuer son action pour une ville humaine et attractive. Une ville administrée avec sérieux et compétence. **Une ville bien gérée.**

Yolande Peytavin



Emploi

Alors que le chômage en France devrait atteindre les 10,7% fin 2013, que l'objectif fixé par Hollande de faire reculer ce chômage ne sera pas tenu (il avait annoncé au Japon que la crise était derrière nous), aucunes mesures phares sur les augmentations de salaires, sur la ré-industrialisation de notre pays ne nous sont présentées.

Alors que les discussions sur le régime des retraites sont engagées, l'allongement des cotisations semble être la solution retenue par le gouvernement, ce qui ne fait pas l'unanimité au niveau des syndicats ouvriers (même la CFDT grogne).

Pour qu'une incidence sur la courbe de l'emploi soit nettement visible, il faudrait une croissance entre 1 et 2%, ce qui est loin d'être le cas. Or cela ne peut passer que par des salaires décents pour chacun d'entre nous et la relance du « Made in France », la sauvegarde de notre savoir faire avec une industrie de pointe implantée sur le territoire national, non dans les pays émergeant à bas revenus.

Entre emplois d'avenir et contrats de génération, quelle solution choisir pour les entrepreneurs, alors que la seule et unique solution est la pérennisation longue durée du travail ? Comment peut-on, à l'heure actuelle, laisser partir à l'étranger, tout ce savoir, cette matière grise, alors que le pays a besoin de tout le monde, de toutes ses forces vives ?

Jamais nous ne réussissons le redressement si nous n'agissons pas avec fermeté et détermination dans ce sens là.

Saliha Prudhomme-Latour
Conseillère municipale

**Venez assister au prochain Conseil municipal
lundi 30 septembre à 18h30
salle Jacques Duclos - 3ème étage - Hôtel de Ville**

Du jeudi 11 au Dimanche 14 juillet

Fêtes escales Parc Louis Dupic

Du vendredi 19 au dimanche 28 juillet

Championnats du monde d'Athlétisme Paralympique

Réseau de chaleur : choix du mode de gestion

Résultat d'un long travail : 11 rencontres ou réunions, études d'une dizaine d'hypothèses

Préparation démocratique : Tous les groupes politiques, majorité et opposition ont été invités



Le Conseil municipal a franchi une étape importante dans la démarche de renouvellement de la gestion du réseau de chaleur de Vénissieux, en validant le choix de faire appel à une entreprise dans le cadre d'une délégation de service public, pour continuer à travailler aux objectifs de prix de la chaleur, de transparence et d'efficacité.

Cette décision est le fruit d'un long travail : **11 rencontres ou réunions pour connaître et comprendre les enjeux. Tous les groupes politiques républicains de la majorité et de l'opposition ont été invités à 4 reprises !**

Nous avons d'abord cherché les leviers d'action de la Ville pour agir sur ce réseau de chaleur, les possibilités de peser à la baisse sur le tarif, d'assurer dans les meilleures conditions une meilleure qualité de service.

Près d'une dizaine d'hypothèses ont été étudiées qui ont conduit à 14 scénarios. Trois ont été présélectionnés car ils sont représentatifs des principales décisions.

La première leçon est qu'il n'y a pas de marges cachées qui répondent à nos objectifs et qu'il faut **des investissements importants pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles**. Même si on réduit de 30% les coûts de structure et de 10% les coûts de maintenance, l'impact reste faible. Il faut donc jouer sur tous les plans. Augmenter encore un rendement qui n'est pas mauvais, réduire les coûts de structure et trouver des énergies moins chères, tout en accompagnant la modernisation du réseau.

Investir beaucoup représente des coûts financiers à prendre en compte, sachant que l'hypothèse d'un raccordement à des énergies issues de la vallée de la chimie serait une chance pour Vénissieux. (Des études sont en cours).

En parallèle, **la comparaison de toutes les modes de gestion a conduit à une liste de critères de décisions pratiques, loin de tout choix « idéologique »**. Dans le contexte des pressions à la réduction des dépenses publiques, mobiliser des ressources et du temps

pour assurer la maîtrise d'ouvrage est apparu comme un risque pour la Ville et donc ses habitants, usagers ou non du réseau.

La Ville retient donc la délégation de service public de type concession, en recherchant une entreprise qui devra prendre en charge tous les investissements et donc assumer les risques financiers, d'exploitation, de ressources humaines nécessaires.

La Ville va rédiger un cahier des charges qui renforcera tous les critères dont la transparence et qui sera diffusé prochainement pour une consultation dont les réponses sont attendues en début d'année 2014.

Nous pourrions alors organiser la nouvelle gestion du réseau, bien entendu, après les élections municipales de Mars. Ce sera donc une des premières décisions du futur Conseil municipal avec 6 mois pour la mettre en œuvre avant le 1er janvier 2015.

Pierre-Alain Millet

Tous les détails, tableaux, et les questions et réponses au Conseil municipal à lire :

<http://pam.venissieux.org/Reseau-de-chaleur-le-choix-du-mode,542>

Programme d'Intérêt Général Energie (PIG)

Depuis 2 ans, un travail est fait avec les syndicats et les copropriétés, notamment celles des Minguettes qui souffrent comme tous de la hausse de l'énergie. Cela concerne aussi des centaines de maisons individuelles, avec souvent des retraités qui ne peuvent plus remplir leur cuve de fuel, et ne peuvent emprunter pour rénover.

Les aides sont importantes, elles peuvent dépasser 50% des travaux mais il y a un reste à payer pour les habitants, malgré les économies de consommation réalisées.

Ce programme va aider à réduire les consommations, mais il se fait dans un contexte où, pour ceux qui ne sont pas sur le réseau de chaleur, le gaz est la solution la plus accessible, alors qu'il faudrait en réduire la consommation pour notre plan climat. Il faudrait une politique plus déterminée de subventions et d'investissements en énergie renouvelables ou en extension de réseau de chaleur.

Pour le parc social, le plan Duflot ouvre la possibilité de financement d'un peu plus de 1 000€ par logement. C'est bien par rapport à la situation antérieure, mais cela reste très loin des niveaux nécessaires pour que les bailleurs sociaux fassent des rénovations lourdes. Certains projets sont évalués à 30 000€ par logement. Il faut donc un plan de même importance pour le logement social.

Tout le monde parle de précarité énergétique, mais si on défendait le droit à l'énergie plutôt que de privatiser EDF et de favoriser la dérégulation des marchés, on pourrait assurer avec un prix bas ce droit à l'énergie pour tous. Cela supposerait bien sûr un service public national de l'énergie.

Interventions



CME

par Christian Falconnet

Lors de sa 2ème séance le 28 mai, le Conseil municipal d'enfants a adopté les rapports des trois commissions.

Solidarité : les enfants rendront visite aux malades de l'hôpital « Portes du Sud », ils développeront une activité avec les personnes âgées, ils accompagneront des personnes handicapées à une sortie.

Environnement : ils soutiendront la création de pédibus et créeront des badges ou des magnets pour sensibiliser au tri sélectif, et à la protection de la faune et la flore.

Ecole et loisirs : ils élaboreront un diaporama sur les coûts de l'école, agiront contre le gaspillage, écriront une charte pour impliquer les enfants sur certaines décisions de la Ville et réaliseront un écrit sur les noms attribués aux écoles de la Ville.

Vénissieux peut être fière de cette relève dont le sérieux a fait l'admiration des élus et des services de la Ville qui les accompagnent dans leurs travaux.



Fabrique de l'Opéra

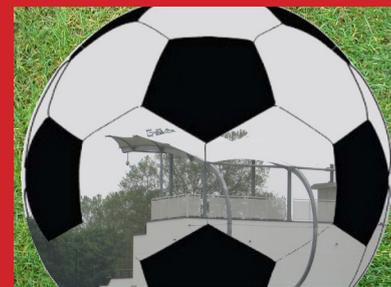
par Yolande Peytavin

Dans le cadre du partenariat qui lie Vénissieux à l'Opéra de Lyon, le Conseil municipal a acté la réalisation de la « préfabrique ».

Il s'agit d'un centre regroupant les activités de fabrication techniques et artistiques. Une étape importante vers l'équipement futur de la « Fabrique » de l'Opéra.

Il sera axé sur les arts lyriques. Construite sous la Maîtrise d'ouvrage de la Ville, la structure sera démontable, transférable et réutilisable. Elle permettra la préparation et la création de spectacles, la fabrication de costumes et de décors, les répétitions des opéras, ballets et concerts.

Sa proximité avec le nouveau lycée Jacques Brel, laisse entrevoir des contacts et des actions en direction des jeunes élèves, dans la continuité du partenariat que la Ville entretient avec l'Opéra depuis 7 ans, affichant ainsi sa volonté de permettre l'accès à la culture pour tous dans nos quartiers.



A.S.M.

par Michèle Picard

Pour l'organisation du match de 8ème de finale, l'ASM a dû se plier aux exigences de la Fédération Française de Football, sinon le match se serait joué à Nancy, loin des Vénissiens.

Ces contraintes, les grands clubs professionnels peuvent les supporter, mais certainement pas un club de quartier. Il y a un fossé entre le sport professionnel et le sport amateur. Et la question se pose sur la dérive qui consiste à transférer le sport pour tous sur le dos des collectivités locales.

Aujourd'hui, le club doit faire face à un déficit essentiellement dû à ce match, et ce, malgré une gestion rigoureuse et une subvention annuelle conséquente de la municipalité. Une aide exceptionnelle de 15 000€ a été votée, ce qui porte les aides de la collectivité à 45 000€ au total pour ce parcours en coupe de France.

Décidément, il faut revoir en profondeur les équilibres entre sport business omnipotent et sport amateur fragilisé.

"Ça tient la route"

Bien que cela gêne certains, la gestion financière de notre ville est bonne. Ce n'est pas de « l'autosatisfaction », comme l'UMP locale aime à nous le répéter, mais du « Veritas de Veritas », du concret. En espérant que les membres de l'opposition ne s'étrangleront pas, et malgré qu'ils nous le disent souvent, force est de constater qu'un budget empreint de l'idéologie communiste « ça tient la route » !

Sans un souci constant de nos finances, sans le travail des différents services concernés, malgré un certain désengagement de l'état, c'est le maintien d'un service public de proximité et de qualité envers les habitants, la pratique du sport pour une grande majorité, l'accès à la cantine pour un prix plus que raisonnable pour bon nombre d'enfants, la culture qui s'ouvre à tous et toutes, etc...

Qu'en sera-t-il avec l'eurométropole ? Nous ne serons plus maîtres de notre destin et de nos décisions. Avec un capitalisme sournois, une crise qu'il entretient à volonté, un chômage en constante augmentation que se passera t-il quand les citoyens seront éloignés des lieux de décision, qu'advientra t-il du « service à la française » ? Tout laisse à penser que nous, élus, ne servirons que de soupapes de sécurité, afin de désamorcer des situations plus que difficiles.

A qui s'adresseront les gens, si tout est centralisé ? Les alsaciens l'ont bien compris en refusant par référendum ce qui leur était proposé. Idem pour Marseille. Nous nous dirigeons tout droit dans un mur, mais personne n'entend les élus locaux de tout bord qui tirent sans cesse le signal d'alarme. Gardons la gestion et la maîtrise de nos finances !

Jean-Maurice GAUTIN

Notre groupe tient à apporter tout son soutien et sa compassion à notre camarade Edith Chagnard qui vient de perdre sa mère Blandine dans un dramatique accident de la route.

Blandine a beaucoup apporté à ses camarades communistes de Vénissieux, avec générosité, avec fraternité, sans compter, et son action dans notre ville était de tous les jours.

Elle avait la conviction enracinée que l'humanité est formidablement riche de ses différences et avait fait siennes ces valeurs de partage et d'échange.

Notre pensée va très fraternellement vers Edith dans cette difficile épreuve.

Henri Thivillier

SACOVIV : défense du logement social



La SACOVIV, Société d'économie mixte de la ville de Vénissieux, gère 1 700 logements sociaux. Avec un capital de plus de 2 millions d'euros, elle a 30 actionnaires dont la ville pour 73%.

Jusqu'en 1993, les villes pouvaient attribuer, comme pour les offices HLM, des subventions d'équilibre à leur SEM. Or, aujourd'hui, seuls les loyers constituent les ressources pour 95 %.

La SACOVIV est une référence pour le logement social, un outil pour la ville avec l'objectif de construire des logements sociaux locatifs et en accession. En 2011, c'est plus de 1 000 demandes de logements à la SACOVIV. Avec le fichier unique, on ne connaît plus les demandes spécifiques, par contre, c'est 9 500 demandes enregistrées pour la ville de Vénissieux.

Le Conseil d'Administration est constitué de 4 actionnaires, 8 élus de la majorité, 2 représentants des locataires avec voix consultatives.

C'est le CA qui définit la politique sociale aussi bien pour les locataires que pour les salariés. C'est le CA qui a décidé d'appliquer des loyers en dessous des valeurs maximales, tout en veillant à l'équilibre des dépenses et des recettes. Dans les anciens logements, l'écart par rapport aux prix

plafond est de -30 %. Par contre, compte tenu des nouvelles dispositions de l'état et son désengagement dans le financement du logement social, les nouveaux programmes sont à -7 % environ en dessous du plafond.

On nous reproche trop de personnel, trop de masse salariale, des loyers trop bas, des locataires en dessus du plafond. On ne peut pas demander à des locataires fidèles depuis 20 ou 30 ans, de quitter leur logement sous prétexte qu'ils seraient au dessus du plafond.

Certains, à des fins politiques, tentent de nous fragiliser. Mais, même si la SACOVIV, comme d'autres bailleurs, rencontre des difficultés, elle n'est pas à vendre et entend demeurer un acteur majeur du logement social.

A plusieurs reprises, le CA a constaté les différents problèmes qui perdurent, entre le directeur, les salariés et les locataires. Les élus au CA ont rencontré les salariés, le directeur sans résultat. Une décision du CA a été prise pour négocier et signer une rupture conventionnelle, d'un commun accord, avec le directeur délégué.

Le Conseil d'administration souhaite rétablir un climat de confiance et de dialogue avec les locataires et les salariés avec le souci de veiller à la bonne gestion de l'entreprise. Des budgets équilibrés, un bon service rendu aux locataires, une gestion quotidienne de proximité, l'entretien du patrimoine, le développement de la SACOVIV et la défense du logement social.

Evelyne Ebersviller

ECHOS

Quand la droite s'énerve:

Entre les mensonges de Girard sur le réseau de chaleur (il annonce le désengagement de la ville), son incompetence à lire les résultats, même ceux de la Cour régionale des comptes, sa fierté d'avoir contribué au départ du directeur de la SACOVIV (digne d'un représentant de la droite et du patronat), et l'emportement tonitruant et verbal, même exceptionnel, de M. Iacovella à l'encontre de l'adjointe aux finances, la campagne pour les prochaines municipales s'annonce CHAUDE.

N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions par courrier

Groupe des élus communistes et apparentés - 5 av. Marcel-Houel 69200 Vénissieux

par mail : groupe.communiste@ville-venissieux.fr ou sur le site du groupe : <http://gec.venissieux.org/>